

EREZEE 70E ANNIVERSAIRE DU SERVICE D'INCENDIE

Pénurie de volontaires

Le bout du tunnel pour la caserne d'Erezée mais pas encore pour la zone de secours

La réforme des services d'incendie était au centre des discours, dimanche, lors du 70e anniversaire du corps des pompiers d'Erezée. La zone de secours unique n'est, on le sait, pas encore une réalité en province de Luxembourg. Sa mise en œuvre, prévue au 1er janvier 2010, a été reportée à une date ultérieure, faute d'accord politique, au grand dam des SRI en sous-effectifs. A Erezée, où il n'y a que deux professionnels, la pénurie de pompiers volontaires pose problème. Il en faudrait dix de plus pour que le service tourne normalement pendant la journée. Les Erezéens appellent souvent en renfort leurs collègues de Marche. Reste que, malgré le climat d'incertitude, la commune d'Erezée a décidé de prendre les devants. "La réforme justifie à elle seule les travaux de rénovation complète de la caserne et les recrutements en cours", a précisé le bourgmestre Michel Jacquet. "Nous avons obtenu, grâce au ministre Courard, une subvention de 550.000€ du gouvernement wallon. Le conseil communal a approuvé l'avant-pro-

jet estimé à plus d'un million €. Les premiers coups de pelle sont espérés en mai ou juin 2010." Sur le plan humain, le recrutement de pompiers volontaires et l'élaboration d'une réserve de recrutement de professionnels sont en cours. "Il est de même pour la nomination d'un officier-chef de corps en remplacement du capitaine Francis Leboutte, détaché à la zone de secours où ses compétences seront très utiles pour réussir l'importante réforme qui nous attend et où il préparera avec ses collègues Even, Louis et Huet les décisions que devront prendre les 44 bourgmestres de notre province", a poursuivi le bourgmestre. Parmi les questions non encore résolues, ce dernier a épinglé la formation des pompiers. Il a suggéré qu'une structure plus importante que l'école provinciale du feu soit mise en place. Philippe Courard, secrétaire d'Etat, a souligné qu'il serait attentif à l'évolution du dossier au fédéral car "il faut donner aux services d'incendie les moyens de fonctionner." ■

NADIA LALLEMANT



Le financement de la nouvelle caserne des pompiers d'Erezée est assuré, pas celui de la réforme des SRI...

■ NADIA LALLEMANT



Les pompiers ont montré leur efficacité.

■ N.L.



Spectaculaire exercice de désincarcération.

■ N.L.

ZOOM

Un week-end du cœur dédié à Martial

Le 70e anniversaire du SRI a été dignement fêté dimanche avec au programme notamment des exercices de désincarcération et d'extinction d'un feu de chalet. Un programme concocté par le président de l'amicale Martial Louis, trop tôt disparu. "Nos pensées les plus fraternelles vont bien sûr à Martial qui nous a quittés au printemps dernier des suites d'un long combat contre la maladie", a précisé José Gloire, commandant FF. "Si cette journée a demandé un investissement certain de la part de chaque pompier, il faut bien reconnaître que no-

tre ami Martial nous avait préparé le terrain et avait mis tout en œuvre pour que nous n'ayons plus qu'à parachever son travail". L'amicale, à présent présidée par André Depaïfve, organise les 10 et 11 octobre, en partenariat avec le SI et des associations locales, un week-end du cœur dédié au disparu. Au menu: des marches "découverte", un jeu de piste et une balade de véhicules anciens. Tous les bénéficiaires seront versés à un service de recherche du CHU à Liège. Infos: 0496/21.00.03 ■

N.L.

ENTRETIEN:

Denis Sevrin

ADJUDANT CHEF D'ÉQUIPE AU SRI D'EREZÉE

À PROPOS DE
LA CASERNE D'EREZÉE

"Un effectif insuffisant"

Nadia Lallemand
JOURNALISTE

L'historique de votre service d'incendie?

En 1939, le gouverneur de l'époque a demandé que soit créé un corps de pompiers dans tous les chefs-lieux de canton. Le conseil communal d'Erezée a répondu à la demande et a voté, le 2 septembre, la création du groupe régional de défense contre l'incendie.

Au début, le seul matériel dont disposait le corps était une moto-pompe sur remorque tractée par un véhicule privé. Où était implantée la première caserne? Il faut savoir qu'au départ, on rangeait le matériel dans des granges privées. En 1959, la commune a

acheté une ferme, rue des Hachets. Des travaux d'aménagement et de construction de nouveaux garages ont été réalisés en 1978, mais comme il n'y avait pas de bureaux administratifs, le conseil communal a décidé d'acheter l'ancien garage Leboutte dans les années 90. C'est ce bâtiment qui va être modernisé en 2010.

L'évolution de l'équipe? Le premier commandant s'appelait Norbert Leboutte. Il était à la



"Il faudrait 14 volontaires pour faire tourner le service."

tête d'une équipe de 15 sapeurs pompiers. Actuellement, nous sommes trente dont deux professionnels, Philippe Petit et Frédéric Burnotte. Notre commandant Francis Leboutte ayant été détaché, c'est José Gloire qui assure l'intérim.

L'effectif est suffisant? Non. Pendant la journée, c'est problématique. On est souvent en sous-effectif. Il arrive qu'on se retrouve à 4 ou 5 pour un feu de bâtiment. Il faut demander des renforts à Marche.

Un appel à candidats a été lancé? Certes, mais sur les 20 candidats, il n'y en a que 4 qui souhaitent devenir pompiers volontaires. Or, il en faudrait 10 en plus pour faire tourner le service. Les jeunes ne s'investissent plus comme avant.

ENTRETIEN:

Marc Gilbert

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES POMPIERS DE BELGIQUE

À PROPOS DE
LA ZONE UNIQUE

"200 professionnels en plus"

Nadia Lallemand
JOURNALISTE

Quid de la zone de secours? Un arrêté royal fixe la délimitation des zones. Dans la province de Luxembourg, comme à Namur et dans le Brabant wallon, il n'y en a qu'une. Le ministre de l'intérieur avait annoncé la mise en œuvre des zones de secours au plus tard le 1er janvier 2010. Or, ce ne sera pas possible. Il n'y a pas encore d'accord politique. Il est probable qu'on doit encore attendre un an.

La prochaine échéance? Cela se discutera dans les prochains

jours au gouvernement fédéral. Il faut trouver des moyens pour financer la réforme. Actuellement, les communes interviennent financièrement à concurrence de 90 %. Le solde est pris en charge par le fédéral. La réforme prévoit un 50-50. Des pistes? Les assurances, qui font de plantureux bénéfices, devraient entrer dans le financement des pompiers. Le cas échéant, on trouverait tous les fonds nécessaires pour mettre en œuvre les zones de secours.

L'impact dans la province? L'avantage de taille sera la pro-



"La province de Luxembourg a bien une ardeur d'avance."

fessionnalisation des services. Il est prévu, en effet, d'engager 200 professionnels en plus pour couvrir l'ensemble de la province. Actuellement, la pénurie de volontaires pose problème un peu partout car il n'y a pas assez de pros.

Que pensez-vous du lifting de la caserne? Cela prouve qu'il y a une volonté politique d'avancer et c'est très bien! La province de Luxembourg a, sur ce point, une ardeur d'avance. Il faudrait que les autres provinces fassent de même afin que la sécurité des citoyens soit assurée.